

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00935

Numéro SIREN : 885 132 035

Nom ou dénomination : @2FIBRES

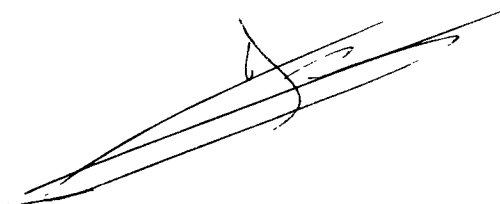
Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 8963

SAS .@2FIBRES
180 rue de Genevois
73000 CHAMBERY

Etats financiers

Exercice du 02/07/2020 au 31/12/2021

Certifiés Conformés

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Certifiés Conformés'.

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
1. Comptes annuels	
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
2. Détail des comptes	
Bilan détaillé	14
Compte de résultat détaillé	16
3. Dossier de gestion	
Soldes intermédiaires de gestion	18
Dossier de Gestion	19
4. Liasse fiscale	

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 29/10/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS .@2FIBRES relatifs à l'exercice du 02/07/2020 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 30 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	211 500
Chiffre d'affaires	447 142
Résultat net comptable (Bénéfice) :	90 076

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHALLES LES EAUX

Le 03/05/2022

LEODICE AMANDINE
EXPERT COMPTABLE



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 01/01/1900
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 267	3 629	10 638	
Autres immobilisations corporelles	37 974	6 738	31 237	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 500		2 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	54 741	10 367	44 375	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	68 830		68 830	
Autres créances	7 864		7 864	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	89 097		89 097	
Charges constatés d'avance (3)	1 333		1 333	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	167 125		167 125	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	221 866	10 367	211 500	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	Net au 31/12/2021	Net au 01/01/1900
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	90 076	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	91 276	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	5 658	
Emprunts et dettes diverses (4)	49 539	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 890	
Dettes fiscales et sociales	60 137	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	120 224	
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	211 500	
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(2) Dont à moins d'un an (a)	120 224	
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS .@2FIBRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 211 500 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 90 076 euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 02/07/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie

Règles et méthodes comptables

prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		52 241		52 241
Immobilisations financières		2 500		2 500
Total		54 741		54 741
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		10 367		10 367
Immobilisations financières				
Total		10 367		10 367
ACTIF NET				44 375

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		52 241	2 500	54 741
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		52 241	2 500	54 741
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 528 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 500		2 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	68 830	68 830	
Autres	7 864	7 864	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 333	1 333	
Total	80 528	78 028	2 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	26 902
Total	26 902

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 200,00 euros décomposé en 1 200 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 200	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 200	1,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 120 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 658	5 658		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 890	4 890		
Dettes fiscales et sociales	60 137	60 137		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	49 539	49 539		
Produits constatés d'avance				
Total	120 224	120 224		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	9 343			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à

Notes sur le bilan

49 539 euros.

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 841
INTERETS COURUS NON ECHUS	1
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	13 320
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	6 000
TAXE D APPRENTISSAGE	946
FORMATION CONTINUE	111
Total	22 219

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 333		
Total	1 333		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage	14 267,00	3 629,04	10 637,96
215400 - MATERIEL INDUSTRIEL	14 267,00		14 267,00
281540 - AMORTIS. MATERIEL INDUSTRIEL		3 629,04	-3 629,04
Autres immobilisations corporelles	37 974,30	6 737,51	31 236,79
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	33 290,00		33 290,00
218300 - MATERIEL DE BUREAU	4 684,30		4 684,30
281820 - AMORTIS. MATERIEL DE TRANSP		6 355,36	-6 355,36
281830 - AMORTIS. MATER.BUREAU ET INF		382,15	-382,15
Immobilisations financières			
Autres immobilisations financières	2 500,00		2 500,00
275000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 500,00		1 500,00
275500 - CAUTIONNEMENTS	1 000,00		1 000,00
ACTIF IMMOBILISE	54 741,30	10 366,55	44 374,75
Stocks			
Clients et comptes rattachés	68 830,31		68 830,31
411000 - CLIENTS	41 928,19		41 928,19
418100 - CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	26 902,12		26 902,12
Fournisseurs débiteurs	2 065,78		2 065,78
401000 - COLLECTIF FOURNISSEURS	1 975,78		1 975,78
409600 - FOURNISSEURS EMBALLAGES A	90,00		90,00
Personnel	2 000,00		2 000,00
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACO	2 000,00		2 000,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 798,70		3 798,70
445620 - TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATI	206,26		206,26
445660 - TVA DEDUCTIBLE S/ABS	520,66		520,66
445670 - CREDIT DE TVA A REPORTER	2 765,00		2 765,00
445860 - TVA SUR F.N.P.	306,78		306,78
Divers			
Disponibilités	89 096,72		89 096,72
512400 - BNP PARIBAS	89 096,72		89 096,72
ACTIF CIRCULANT	165 791,51		165 791,51
Charges constatées d'avance	1 333,33		1 333,33
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANC	1 333,33		1 333,33
COMPTES DE REGULARISATION	1 333,33		1 333,33
TOTAL ACTIF	221 866,14	10 366,55	211 499,59

Bilan détailléNet au
31/12/21

PASSIF	
Capital social ou individuel	1 200,00
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELE VERSE	1 200,00
Résultat de l'exercice	90 076,06
CAPITAUX PROPRES	91 276,06
AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 657,82
Emprunts	5 657,82
164100 - EMPRUNTS ETS DE CREDIT	5 656,59
168840 - INTERETS COURUS NON ECHUS	1,23
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	49 538,87
455000 - ASSOCIES - CC JAMALE	24 274,02
455100 - ASSOCIES - CC MOHAMMED	4 374,85
455200 - ASSOCIES - CC YOUSSEF	20 890,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 889,66
401000 - COLLECTIF FOURNISSEURS	3 048,96
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 840,70
Personnel	13 744,52
421050 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	424,52
428600 - PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	13 320,00
Organismes sociaux	19 441,35
431000 - URSSAF	5 589,00
437030 - PRO BTP - RETRAITE	3 542,25
437080 - CIBTP - CAISSE CONGES	4 310,10
438600 - CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	6 000,00
Dettes fiscales et sociales	60 137,18
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 936,00
444000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	24 936,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	850,67
445710 - TVA COLLECTEE 20%	741,00
445870 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR	109,67
Autres dettes fiscales et sociales	1 164,64
442100 - PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	108,00
448620 - TAXE D'APPRENTISSAGE	945,54
448630 - FORMATION CONTINUE	111,10
DETTES	120 223,53
TOTAL PASSIF	211 499,59

Soldes intermédiaires de gestion

	du 02/07/20 au 31/12/21 18 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Coût d'achats marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	447 142	100,00	447 142	
Production stockée				
Production immobilisée				
Cie de matières et sous-traitance	12 210	2,73	12 210	
MARGE DE PRODUCTION	434 932	97,27	434 932	
TOTAL ACTIVITE H.T	447 142	100,00	447 142	
MARGE BRUTE GLOBALE	434 932	97,27	434 932	
Autres achats et charges externes	108 200	24,20	108 200	
VALEUR AJOUTEE	326 732	73,07	326 732	
Subventions d'exploitation				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 444	0,77	3 444	
Charges de personnel	224 579	50,23	224 579	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	98 709	22,08	98 709	
Reprises s/ charges et Transferts	27 850	6,23	27 850	
Autres produits	16		16	
Dotations aux amortissements et prov.	10 367	2,32	10 367	
Autres charges	238	0,05	238	
RESULTAT D'EXPLOITATION	115 970	25,94	115 970	
Quote part des op. faites en commun				
Produits financiers				
Charges financières	121	0,03	121	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	115 848	25,91	115 848	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	836	0,19	836	
Résultat exceptionnel	-836	-0,19	-836	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	24 936	5,58	24 936	
RESULTAT DE L'EXERCICE	90 076	20,14	90 076	

Dossier de Gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2021	%
Ventes de produits finis et travaux		
Ventes de services	447 142	100,00
Production stockée		
Production immobilisée		
PRODUCTION EXERCICE	447 142	100,00
Achats matières et consommables	12 210	2,73
Variation stocks de matières		
Sous-Traitance		
Marge de production	434 932	97,27
ACTIVITE	447 142	100,00
MARGE GLOBALE	434 932	97,27
Autres achats et charges externes	108 200	24,20
VALEUR AJOUTEE	326 732	73,07
Subventions d'exploitation		
Impôts & taxes	3 444	0,77
Salaires	166 864	37,32
Charges sur salaires	57 715	12,91
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	98 709	22,08
Autres produits , Reprise amortissements	27 865	6,23
Autres Charges	238	0,05
Dotations amortissements et provisions	10 367	2,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	115 970	25,94
Opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières	121	0,03
Résultat financier	-121	-0,03
RESULTAT COURANT	115 848	25,91
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	836	0,19
Résultat exceptionnel	-836	-0,19
Impôts sur les bénéfices et participation	24 936	5,58
RESULTAT NET	90 076	20,14

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

31/12/2021

Résultat net	90 076
+ Dotations aux amortissements	10 367
+ Dotations aux provisions	
+ Dotations pour dépréciation des actifs	
- Reprises sur charges calculées	
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	
- Prix de cession d'immobilisations (775)	
+ VNC des immobilisations cédées (675)	
= Capacité d'autofinancement	100 443

31/12/2021

Excédent Brut d'exploitation	98 709
+ Transfert de charges	27 850
+ Autres produits d'exploitation	16
- Autres charges d'exploitation	238
- Crédit-bail	
+ Quote-part des opérations faites en commun	
+ Produits financiers	
- Charges financières	121
+ Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	836
- Participation des salariés	
- Impôts sur les bénéfices	24 936
= Capacité d'autofinancement	100 443

Dossier de Gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	100 443	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	100 443	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants	50 739	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	15 001	
Subventions d'investissement		
Total des ressources	166 183	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		54 741
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts		9 343
Total des emplois		64 085
Variation du fonds de roulement net global	102 098	

	31/12/2021	01/01/1900	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	68 830		68 830	
Autres créances	7 864		7 864	
Comptes de régularisation	1 333		1 333	
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	4 890			4 890
Dettes fiscales et sociales	60 137			60 137
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			13 001	
Variation de la trésorerie active	89 097		89 097	
Variations de la trésorerie passive				
Variation nette de trésorerie			89 097	
Variation du fonds de roulement net global			102 098	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2022**

Exercice ouvert le	02/07/2020	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS .@2FIBRES			
SIRET	8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
180 rue de Genevois			
73000 CHAMBERY			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées Travaux d'installation électrique dans tous locaux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	58 426	
	Bénéfice imposable à 15 %	57 180	
			Déficit 0

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
			PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies ☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐
--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CEC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐

dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID			
Nom et coordonnées du prestataire :	ECF ☐	Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
- du comptable : SAS SR CONSEIL CHALLES LES EAUX			
245 avenue des Massettes 73190 CHALLES LES EAUX			
Tél : 04.79.71.08.67			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2022

I. RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	(e)			
	(f)			
	(g)			
	(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

J. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) - SARL – tous les associés, - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités, - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1				5	6	7	8	
AMHARRAF Jamale 152, rue Arthur Haulotte 73000 BASSENS	400	2021	32 203	6 915				
AMHARRAF Mohammed 82, allée du Petit Champ 73000 CHAMBERY	400	2021						
AMHARRAF Youssef 115, rue de Montagny 73000 BASSENS	400	2021						

J. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	121 951
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

L. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise SAS .@2FIBRES					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 180 rue de Genevois 73000 CHAMBERY						
Numéro SIRET* 8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 18			Durée de l'exercice précédent* 			
					Exercice N clos le 31/12/2021	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
						Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	52 241	030	10 366
	Immobilisations financières* (1)		040	2 500	042	2 500
	Total I (5)		044	54 741	048	10 366
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	68 830	070	68 830
		Autres* (3)	072	7 864	074	7 864
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	89 096	086	89 096
	Charges constatées d'avance *		092	1 333	094	1 333
	Total II		096	167 124	098	167 124
	Total général (I + II)		110	221 866	112	10 366
PASSIF					Exercice N NET I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		120	1 200
	Écarts de réévaluation		124		124	
	Réserve légale		126		126	
	Réserves réglementées*		130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	
	Report à nouveau		134		134	
	Résultat de l'exercice		136		136	90 076
	Provisions réglementées		140		140	
	Total I		142		142	91 276
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156	5 657
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		166	4 889
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	49 538	172	109 676
	Produits constatés d'avance		174		174	
	Total III		176		176	120 223
Total général (I + II + III)		180		180	211 499	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	54 741
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SAS .@2FIBRES
180 rue de Genevois
73000 CHAMBERY

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS .@2FIBRES										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442	14 267	444		446	14 267										
		Installations générales, agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460		462	33 290	464		466	33 290										
		Autres immobilisations corporelles		470		472	4 684	474		476	4 684										
		Immobilisations financières		480		482	2 500	484		486	2 500										
		TOTAL		490		492	54 741	494		496	54 741										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	3 629	534		536	3 629										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550		552	6 355	554		556	6 355										
		Autres immobilisations corporelles		560		562	382	564		566	382										
		TOTAL		570		572	10 366	574		576	10 366										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS . @2FIBRES

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	829
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	17 011
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS .@2FIBRES**Néant ☐ *Exercice ouvert le : **02/07/2020** et clos le : **31/12/2021** Durée en nombre de mois **18**
DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	5
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE
I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	447 141
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	447 141

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	15
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	27 849
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	27 865

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	54 189
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	52 244
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	4 583
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	238
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	111 255

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	363 751
-----------------------------	------------------------------------	------------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	363 751
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020 ☒

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	298 094
Effectifs au sens de la CVAE	023	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	

Période de référence	024	0	2	/	0	7	/	2	0	2	0	160	3	1	//	1	2	/	2	0	2	1
Date de cessation												186			/			/				

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
2 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS .@2FIBRES

ADRESSE (voie) 180 rue de Genevois

CODE POSTAL 73000

VILLE

CHAMBERY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AMHARRAF Prénom(s) Mohammed
 Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 400
 Naissance : Date 15041983 N° Département 73 Commune CHAMBERY Pays FRANCE
 Adresse : N° 82 Voie allée du Petit Champ
 Code Postal 73000 Commune CHAMBERY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique AMHARRAF Prénom(s) Youssef
 Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 400
 Naissance : Date 30121984 N° Département 73 Commune CHAMBERY Pays FRANCE
 Adresse : N° 115 Voie rue de Montagny
 Code Postal 73000 Commune BASSENS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au CG1)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2 (1)
2

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS .@2FIBRES

ADRESSE (voie) 180 rue de Genevois

CODE POSTAL 73000

VILLE CHAMBERY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AMHARRAF Prénom(s) Jamale
Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 400
Naissance : Date 17071987 N° Département 73 Commune CHAMBERY Pays FRANCE
Adresse : N° 152 Voie rue Arthur Haulotte
Code Postal 73000 Commune BASSENS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS .@2FIBRES

ADRESSE (voie) 180 rue de Genevois

CODE POSTAL 73000

VILLE

CHAMBERY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

PROCURATION

Je soussigné(e) A. THARRAT Tarale
demeurant 466 rue Hector Berlioz 38490 La Ravoire

Agissant en qualité de Président
de l'entreprise @2 fibres

Donne par les présentes pouvoir à Azzedine EL JEMNI
demeurant AVOCAT
28 rue Docteur Mazet 38000 Grenoble
Tél : 04 76 96 33 18 - Fax : 04 76 96 32 85
eljemniavocat@outlook.fr

de faire pour moi et en mon nom, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant mon entreprise auprès des registres.

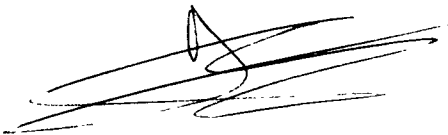
En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à La Ravoire

Le 30/06/2022

Signature :



Certifié Conforme

@2FIBRES

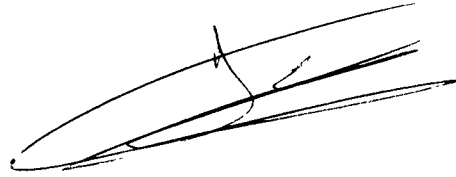
Société par actions simplifiée

Au capital de 1 200 euros

Siège social : 466 rue Hector Berlioz

73490 LA RAVOIRE

RCS CHAMBERY : 885 132 035



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES
ACTIONNAIRES DU 30 JUIN 2022**

L'an deux-mille-vingt-deux

Et le trente juin

Les actionnaires de la société par actions simplifiée **@2FIBRES** se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société.

M. Jamale AMHARRAF préside la séance.

Sont présents ou représentés les actionnaires :

- **Monsieur Jamale AMHARRAF**, titulaire de 400 actions composant le capital social,
- **Monsieur Mohammed AMHARRAF**, titulaire de 400 actions composant le capital social,
- **Monsieur Youssef AMHARRAF**, titulaire de 400 actions composant le capital social.

Soit un total de 1 200 actions.

Le Président de séance constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux actionnaires.

Le Président met à disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Les récépissés des lettres de convocation

Le Président de séance rappelle ensuite aux actionnaires que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation du bilan et des comptes,
- Affectation du résultat,

A.11
A.5
A.4

- Conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale des actionnaires, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à une bénéfice de 90 076 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice90 076 euros

Au compte « Réserve Légale » 120 euros

A titre de dividendes 89 956 euros

Soit 74,86 € par action

Payable aux actionnaires à compter de ce jour,

Soit la somme de :

- 29 985,33 euros à M. Youssef AMHARRAF
- 29 985,33 euros à M. Jamale AMHARRAF
- 29 985,33 euros à M. Mohammed AMHARRAF

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale des actionnaires déclare être informée que :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « Flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art 117 quater)

A. J A. M
A. Y

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité seule de l'actionnaire, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt du point l'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale des actionnaires prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été décidée depuis l'immatriculation de la société.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

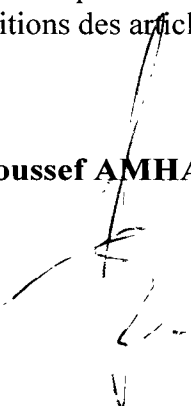
QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires de la société.

Le présent procès-verbal sera consigné sur son registre des décisions en application des dispositions des articles L.223.31 et R.223-26 du Code de commerce.

M. Youssef AMHARRAF



M. Jamale AMHARRAF



M. Mohammed AMHARRAF

